Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2027

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée que, lors de sa séance ordinaire du lundi 2 novembre 2026, le conseil a adopté le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2027, qui se tiendront à la Salle du conseil, sise au 390 rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, et qui débuteront à 20 h 00 :

Lundi 11 janvier
Lundi 1er février
Lundi 8 mars
Lundi 5 avril
Lundi 3 mai
Lundi 7 juin
Lundi 5 juillet
Lundi 9 août
Mercredi 1er septembre
Lundi 4 octobre
Lundi 1er novembre
Lundi 13 décembre

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 5e jour du mois de novembre 2026.

Geneviève Bureau
Greffière-trésorière adjointe

Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Objet :

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2027

Je soussignée, Geneviève Bureau, greffière-trésorière adjointe, résidant à Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint en affichant une copie, au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité (http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/), entre 18 h 00 et 18 h 10, le 5 novembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5 novembre 2026.

Geneviève Bureau
Greffière-trésorière adjointe